

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION  
D'INTERET N°02/2018**

NIF : 000216299033049

La direction opérationnelle de Laghouat lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt qui a pour objet la présélection en vue d'établir une **Short-liste** d'entreprises aptes à réaliser, les travaux suivant :



**-Maintenance, réhabilitation et développement des réseaux urbains.**

Les Entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis, sont invitées à manifester leur intérêt par la fourniture d'un dossier composé des pièces administratives et techniques suivantes :

1. La lettre d'intention datée et signée par la personne habilitée de l'entreprise :( Modèle à retirer auprès de la direction opérationnelle de Laghouat);
2. Une copie de l'extrait du registre de commerce de l'entreprise ;
3. Une copie de la carte d'identification fiscale ou statistique (NIF/NIS);
4. Les renseignements justifiant les capacités Humaines, Matérielles, financières et en références professionnelles (Attestation de bonne exécutions, PV de réception des travaux ..... ) de l'entreprise;

Les entreprises doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces réglementaires citées ci-dessus en cours de validité.

Les entreprises qui rentrent dans le cadre des programmes et dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ne sont pas tenues obligatoirement de justifier les références professionnelles.

Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessous indiqué sous pli fermé anonyme portant Uniquement la mention suivante :

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02/2018**  
**Direction Opérationnelle Complexe el Mammorah de Laghouat**  
**<<A NE PAS OUVRIR >>**

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15<sup>émé</sup>) jour à 14h00 à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt sur les quotidiens nationaux.

L'ouverture aura lieu le même jour de dépôt en séance publique à 14h00.

Les entreprises retenues à l'issue de la présélection seront invitées par la direction opérationnelle de Laghouat.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique en aucun cas l'obligation d'être présélectionnée.